

Département de l'Aveyron



MAIRIE
DE COMPEYRE
12520

☎ : 05.65.59.87.92.

Mail : secretariat.mairie@compeyre.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 24 du Code des Collectivités Territoriales)

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de la Commune de COMPEYRE se réunira le :

Mardi 7 avril 2026 à 18h30
Salle du Conseil – Mairie de Compeyre

ORDRE DU JOUR

- Fixation des indemnités de fonction
- Délégations aux structures intercommunales
- Désignations des élus aux commissions communales
- Autorisation de poursuites donnée au comptable public
- CFU 2025
- Questions diverses

Le Maire,
Patricia PITOT